

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - 11 ET 18 JUIN 2017

2^{ème} circonscription du Val-de-Marne



AXEL
URGIN

LA
RÉPUBLIQUE
POUR
TOUS !

AUTHENTIQUEMENT
SOCIALISTES



www.axelurgin.fr



Suppléante
Nadia BRAHIMI
Maire-adjointe
de Choisy-le-Roi

« Dans les épreuves décisives,
on ne franchit correctement
l'obstacle que de face »

François Mitterrand

A mes concitoyens de Créteil, d'Orly et de Choisy-le-Roi, électeurs de la 2^{ème} circonscription du Val-de-Marne.

Je sais combien le quinquennat précédent a brouillé les repères, accréditant que le « socialisme » serait désormais vide de tout sens. Conséquence, nombre de Français qui nous faisaient confiance se sont détournés du Parti Socialiste à l'élection présidentielle. Vote sanction ou vote « utile », ils ont sincèrement cru que la gauche et ses valeurs seraient mieux incarnées par d'autres. Mais aujourd'hui, les masques tombent et cette double illusion d'optique est en voie de se dissiper.

Le héraut de « La France Insoumise » affiche pour seule ambition de détruire le Parti socialiste et le Parti communiste, quitte à transformer la gauche en un champ de ruines. Or, pour retrouver, demain, la confiance des Français, la gauche n'aura d'autre choix que de se rassembler. À défaut, elle ne sera représentée à l'Assemblée nationale que par des opportunistes et une poignée d'imprécateurs aussi furieux qu'inutiles.

Le nouveau chef de l'Etat a nommé sans ciller un Premier ministre de droite, puis installé aux commandes de l'économie, du budget, de l'éducation nationale, des hommes du même bord. Tous prônent la raréfaction des services publics, le démantèlement du code du travail, la chute des dotations des collectivités locales, la suppression de centaines de milliers d'emplois publics, la gestion autoritaire de l'assurance-chômage sans oublier la privatisation rampante de l'assurance-maladie. Leur objectif à ces législatives est de réaliser l'union des raisonnables et des résignés et, au final, d'obtenir une majorité absolue rassemblant ghillots et libéraux.

Dans cette confusion générale, j'ai voulu affirmer ce à quoi je crois en l'illustrant par quelques problématiques qui me tenaient à cœur. Chacun d'entre vous saura ainsi quel député j'entends être si vous me faites confiance les 11 et 18 juin prochains.

Ce faisant, j'ai aussi voulu rappeler ce qu'à mes yeux, être socialiste veut dire : lutter au quotidien et sans relâche, contre les inégalités et les injustices qui minent notre pacte social, et ainsi promouvoir une République pour tous !

Axel URGIN

Maire-adjoint de Créteil

AU SERVICE DE NOS VILLES et de leurs habitants !

En droit, chaque député représente la Nation tout entière. Mais on n'est jamais député de nulle part et **j'aurai à cœur de me battre pour les Cristoliens, les Choisyens et les Orlysiens. Je disposerai de deux atouts. Le premier sera de travailler en loyauté avec les trois villes qui ont toutes des municipalités d'union de la gauche. Le second, celui d'être depuis 2008 un élu territorial** : la politique de la ville, la rénovation urbaine et la transition énergétique en tant que maire-adjoint de Créteil, la gestion et la valorisation des déchets comme président du Syndicat mixte de traitement des déchets urbains du Val-de-Marne, l'allocation des ressources publiques en tant que président de la commission des finances du territoire du « Grand Paris Sud-Est Avenir », sont autant de responsabilités qui m'ont mis aux prises avec le devenir de nos villes et les questions touchant à la vie quotidienne de leurs administrés.

Pour notre territoire législatif, les grands enjeux ne manqueront pas : à Créteil, la rénovation urbaine du Mont-Mesly, le Grand Paris Express ou l'implantation du premier téléphérique urbain ; à Choisy et Orly, la rénovation urbaine des Navigateurs, la réalisation du Tram 9 et notre demande qu'il soit, comme



la ligne 14 du métro, prolongé jusqu'à l'aéroport d'Orly, ou encore le TZen 5. La réalisation de ces grands projets devra intégrer les intérêts des habitants, en termes d'emploi local, de cadre de vie et d'environnement grâce à l'inclusion des clauses d'insertion sociale et environnementale dans les marchés publics. Tous ces enjeux appelleront une vigilance parlementaire permanente mais aussi la capacité à intervenir efficacement auprès du gouvernement et de l'administration.

Magistrat et haut fonctionnaire depuis 1989, je crois être en mesure de nouer avec tous les représentants de l'Etat le dialogue nécessaire pour faire progresser les dossiers portés par les élus et les habitants de la 2^{ème} circonscription du Val-de-Marne.

L'Europe demeure notre avenir : CHANGEONS-LA !



« **L**a France est notre patrie, l'Europe est notre avenir ! ». Cette maxime de Mitterrand reste d'actualité. Mais l'Union européenne est aujourd'hui à la croisée des chemins. Soit elle entend le désarroi des peuples, soit elle continue sa dérive libérale et elle continuera de se déliter sur fond de montée des pulsions nationalistes et xénophobes. **Face à cette Europe-là, minée de l'intérieur par des pratiques de dumping fiscal et social que symbolise la directive sur les travailleurs détachés, trois voies s'offrent à la France :**

- Renoncer à l'Union et à l'Euro comme le propose l'extrême-droite avec, à la clé, un terrible appauvrissement des Français.
- Rogner sur son modèle social au nom de l'application mécanique des critères de Maastricht. C'est l'Européisme béat que prônent et appliquent depuis 2007 les gouvernants de tous bords, le nouvel exécutif n'échappant nullement à la règle.
- **Proposer à nos partenaires une voie nouvelle** fondée sur la distinction entre dépenses de fonctionnement et dépenses d'investissement, et considérer que la dette n'est pas illégitime quand par l'investissement, elle sert à financer l'avenir. C'est ce vaste plan d'investissements auquel nous appelons en Europe, afin qu'elle ne soit plus la seule zone économique au monde sans croissance.

L'Europe doit protéger ses productions et ses travailleurs en faisant respecter des normes sociales et environnementales exigeantes qui égaliseront les conditions du libre-échange pour qu'il redevienne loyal. L'Europe est notre avenir mais cet avenir nous entendons le bâtir aussi à l'image de la France.

NOTRE MODÈLE SOCIAL une exception française à préserver

Une pensée unique innervée crescendo les libéraux des deux bords laissant penser que notre modèle social coûterait trop cher. Après Fillon qui voulait privatiser l'assurance-maladie et ne plus rembourser les « petits risques », Macron entend amoindrir les protections des salariés en détricotant par ordonnances le code du travail. Commençons par la santé. Il est heureux qu'on ne demande pas aux Français leur carte de crédit pour être admis à Mondor mais leur carte Vitale.

Ce droit à la santé pour tous doit demeurer intangible en particulier pour les plus démunis, les personnes handicapées et plus encore pour nos aînés. Se soigner coûte cher surtout dans les dernières années de la vie, et c'est donc vers une couverture santé de plus en plus étendue qu'il faut continuer de cheminer. Les personnes âgées sont d'ailleurs les grands oubliés du débat politique. Au point que le nouvel exécutif envisage par la hausse de la CSG, de baisser le niveau de leurs retraites. Le gouvernement affirme qu'il ne touchera qu'aux pensions supérieures à 1 200 € par mois. Cela concernerait déjà 60 % des retraités, et **il faut vivre sur une autre planète pour croire qu'avec 1 200 € par mois on est un privilégié !**



Venons-en au projet du nouveau pouvoir de défaire par ordonnances, en deux mois, une relation employeur-salarié forgée par 70 ans d'acquis sociaux. Sa philosophie est paradoxale : pour embaucher davantage, les entreprises devraient pouvoir débaucher plus facilement, et à bon compte encore, même en cas de licenciement abusif. Avec, en sus, ce codicille hypocrite qu'il faudrait laisser salariés et patrons négocier « librement » afin de déroger tout aussi « librement » au code du travail en matière de salaires et de durée du travail. Vive la liberté du renard libre dans le poulailler libre !

Moi, il y a longtemps que j'ai faite mienne la célèbre maxime : **entre le fort et le faible, entre le riche et le pauvre, entre le maître et le serviteur, c'est la liberté qui opprime, et la loi qui protège. Donc, s'agissant de ces ordonnances, pour ce qui me concerne, la réponse sera non.**

LA CLÉ DE LA CRÉATION D'EMPLOIS des investissements et un Etat qui agit !



Affirmer que les freins à l'embauche résideraient dans d'excessives protections des salariés est une aberration économique. Le moteur de l'embauche est toujours le carnet de commandes.

J'ai pu le vérifier pendant trois ans passés à la direction d'un groupe international d'assistance. Problème, en période de crise, pas de croissance donc pas d'investissements et pas d'investissements donc pas de croissance. C'est justement là que l'investissement public doit prendre le relais. Encore faut-il que l'Etat pense à long terme et identifie les secteurs où l'investissement public aura le meilleur effet de levier.

Le logement par exemple. **Un plan massif d'investissements dans la construction / réhabilitation de logements aurait quatre conséquences positives : d'importantes et rapides**

créations d'emplois ; via l'isolation thermique, des économies d'énergie qui atténueraient notre dépendance énergétique ; la fin de la précarité énergétique pour ceux qui doivent dépenser plus de 10 % de leurs revenus pour se chauffer décentement ; enfin, répondre à la terrible pénurie de logements qui frappe en particulier l'Île-de-France, au prix du mallogement pour beaucoup de familles et d'impossibilité pour les jeunes d'accéder à l'autonomie.

Dans nombre de secteurs, cet investissement public serait bénéfique aux entreprises privées à qui, en retour, il ne serait que justice de demander un effort citoyen, en particulier s'agissant du chômage des jeunes. **Les aides massives accordées sous la précédente législature auraient gagné à avoir quelques contreparties comme, par exemple, des quotas de premier emploi pour les jeunes.**

Quand le marché est défaillant, c'est à l'Etat de prendre le relais car il ne manque pas de besoins collectifs à combler qui déboucheront, ensuite, sur une demande solvable pour le secteur privé. Gouverner n'est pas s'en remettre passivement au secteur privé en lui faisant des œillades enflammées. Gouverner c'est vouloir !

LA LAÏCITÉ socle de notre vivre-ensemble

Il y a 112 ans, la République adoptait la loi du 9 décembre 1905 portant « séparation des églises et de l'Etat ».

Cette loi de 1905 est une **loi de liberté**, individuelle comme collective, qui « assure la liberté de conscience » à tout citoyen ou résident français, celle de croire autant que de ne pas croire, et garantit « le libre exercice des cultes ».

Elle est une **loi d'égalité** dès lors qu'elle impose aux institutions publiques une égale neutralité vis-à-vis de toutes les croyances.

Elle est une **loi de fraternité** permettant notre vivre-ensemble. Déclinaison du triptyque républicain, la laïcité dérange ceux qui haïssent la République.

La laïcité française est pourtant aussi équitable qu'exigeante. Elle institue la primauté des lois et des valeurs de la République sur toute prescription philosophique ou religieuse. Et c'est cette primauté de la loi républicaine qui exclut - entre autres - toute rupture de l'égalité homme-femme ou toute prise en compte de quelque dogme que ce soit, s'agissant des questions de santé ou de bioéthique.

Ainsi, en France, seule compte la loi qui fait merci des controverses stériles qu'alimente l'extrême-droite : l'espace

LAÏCITÉ
=
LIBERTÉ
ÉGALITÉ
FRATERNITÉ

public n'appartient pas plus aux croyants qu'aux athées ; il n'appartient pas davantage aux hommes qu'aux femmes, lesquelles sont leurs égales et ont la liberté de s'habiller comme bon leur semble, y compris court vêtues et les cheveux au vent. Une fois ceci rappelé - et il faut le rappeler - qu'on laisse les fidèles, d'où qu'ils soient et dès lors qu'ils agissent sans coercition, suivre - en sécurité dans leurs lieux de cultes - leurs traditions religieuses et autres rites culturels, sans chercher à les remettre en cause par des arguties hypocrites comme sur l'abattage rituel.

Comme le dit l'article 10 de notre Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, de 1789 : « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi ». Tout est dit !



Elections législatives 2017
2^{ème} circonscription du Val-de-Marne
Créteil Sud et Ouest, Orly, Choisy-le-Roi

J'ai la certitude, qu'avec d'autres, Axel Urgan agira pour mettre durablement fin à l'austérité dans notre pays et en Europe, qu'il défendra fermement notre modèle social en s'opposant notamment à toute réforme du code du travail par ordonnances ainsi qu'en exigeant l'abrogation de la loi El Khomri.

Elu depuis presque dix ans à mes côtés, Axel Urgan est aussi un élu de terrain. Disponible et à l'écoute, il saura relayer efficacement les difficultés quotidiennes dont vous pourrez lui faire part auprès notamment des représentants de l'Etat et de leur administration.

En accordant votre confiance à Axel Urgan lors des prochaines élections législatives, vous permettez la renaissance d'une gauche authentique et rassemblée qui refuse la fatalité d'un monde en déliquescence où les forces de l'argent auraient pris le pas sur celles de l'humanisme. Plus que jamais nous avons besoin d'une force à l'Assemblée Nationale authentiquement à gauche ! »

Laurent CATHALA

Député-maire de Créteil
Ancien ministre

« Authentiquement socialiste, j'ai toujours eu à cœur de défendre les valeurs d'humanisme, de progrès et de solidarité qui fondent mon engagement. J'ai œuvré constamment au service des habitants et des territoires de la 2^{ème} circonscription du Val-de-Marne et agi pour faire avancer des grands projets d'intérêt départemental.

J'ai été fier de la confiance que vous m'avez accordée au fil des années comme je suis fier aujourd'hui d'apporter mon total soutien à Axel Urgan, candidat socialiste sur notre circonscription pour une gauche unie et rassemblée.

Homme de convictions, solidement ancré à gauche, je sais qu'il se battra sans relâche à l'Assemblée pour défendre une société plus juste et solidaire dans laquelle chacun puisse trouver les conditions de son épanouissement.

MEETING DE SOUTIEN
à **Axel URGIN**
en présence de

Christiane TAUBIRA
et **Laurent CATHALA**

le 7 juin 2017 à 20h30

Conservatoire Marcel Dadi
2-4 rue Déménitroux
Créteil

